



Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Mohawk	Campbellville			
Date	Le vendredi 22 février 2019	Heure de départ	19 h 10		
Conditions météorologiques	Courses 1 à 11 : Dégagé (Temp. : -2 °C)				
État de la piste	Courses 1 à 11 : Bonne (Variante 1 s)				
Nombre de courses	11	Nombre de course de qualification	6 JM	Nombre total d'inscriptions	97/124
Total des paris mutuels	1 907 106 \$				
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant	

Juge principal	Juge associé	Juge associé
Stewart, David	Minler, Jeff	McKay, Rob

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)

Bureau

Aucun examen de film ce soir.

Courses

Course 1 – Deux enquêtes

Première enquête : Examen d'une possible infraction au règlement concernant le passage des balises par le n° 2 Blameitonthewhisky (Doug McNair) après le poteau de quart; il a terminé troisième. La vidéo de la tour du fond montre que le n° 2 passe à l'intérieur de deux balises consécutives et est dépassé deux fois à la ligne d'arrivée par le n° 5 Carmens Fluke (Ondrej Gois) et le n° 1 Mystery Bet (George Ketros). Le n° 2 est arrivé en troisième position et a été rétrogradé à la cinquième place pour avoir enfreint le règlement 18.08.02(a) de la CAJO.

- Vidéo de l'enquête n° 1 : https://youtu.be/ZbzXd_uFbRA

- Doug McNair a reçu une sanction pécuniaire de 100 \$ conformément au règlement 18.08.02(a) de la CAJO, SB 49617.

Deuxième enquête : Examen du bris d'allure par le n° 8 Cantabernet (Louis Philippe Roy) avant le départ. Il a été établi que le n° 8 était à l'intérieur de poteau de remboursement (confirmé par Trakus).

- La vidéo de l'enquête n°2 : <https://youtu.be/2az-rYJZwVU>

Course 2 – Enquête : Examen du bris d'allure par le n° 6 Svensson (Louis Philippe Roy) dans la dernière ligne droite; il a terminé en quatrième position. Le n° 6 n'a pas enfreint les règlements de la CAJO concernant le bris d'allure.

- La vidéo pour l'enquête : <https://youtu.be/rb-1TJlrLE>

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Examen d'une possible infraction au règlement concernant les balises par le n° 5 Bourbon Seelster (Trevor Henry) après le poteau de quart, il a terminé en deuxième position. Le n° 5 n'a pas enfreint les règlements de la CAJO concernant les balises.

Course 6 – Enquête : Examen de la course dans la dernière ligne droite. Le n° 7 Kims Desire (Phil Hudon) est devant, se déporte et accroche les roues du n° 3 Nomatterwhen (Doug McNair). Le n° 2 Indywheelbarrow (Louis Philippe Roy) a été signalé pour un « ix ». Le n° 3 et le n° 5 Chickie Love (Bob McClure) ont été signalés pour interférence. Le n° 7 a terminé en huitième position et a été rétrogradé à la dixième place pour avoir causé une interférence dans la dernière ligne droite.

- La vidéo pour l'enquête : <https://youtu.be/HV-YPRziyOY>

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Enquête : Examen du bris d'allure par le n° 4 Tymal Tino (Doug McNair) avant le départ. Il a été établi que le n° 4 était à l'intérieur de poteau de remboursement (confirmé par Trakus). Le n° 4 a abandonné à la demie et doit se qualifier pour la performance.

- La vidéo pour l'enquête : <https://youtu.be/TujrXusaXHA>

- Le n° 3 Snarky Hanover (Jean Bernard Renaud) a été signalé pour bris d'équipement (entraves) dans la dernière ligne droite.

- Nouvel alcootest pour les meneurs de cette course.

Course 9 – Rien à signaler.

- Jody Jamieson (n° 3 Outlaw Fireball) a reçu une sanction pécuniaire de 500 \$ conformément au règlement 22.19 de la CAJO, SB 49619.

- Bob McClure (n° 6 Dont Stop Believin) a reçu une sanction pécuniaire de 500 \$ conformément au règlement 22.19 de la CAJO, SB 49618.

Course 10 – Rien à signaler.

Course 11 – Rien à signaler.

Réclamations

Course 2 – Le n° 1 Pepe Di Jesolo (1) a été réclamé pour 10 000 \$ par les propriétaires Beverly Rice et Jocelyne Ménard, entraîneur Wayne MacLean.

Course 2 – Le n° 6 Svensson (1) a été réclamé pour 12 000 \$ par le propriétaire Gary Volpe, entraîneur Patrick Shepherd.

Course 6 – Le n° 7 Kim Desire (1) a été réclamé pour 10 000 \$ par le propriétaire Gary Volpe, entraîneur Patrick Shepherd.

Course 10 – Le n° 7 Melanies Magic (1) a été réclamé pour 15 000 \$ par le propriétaire Gary Volpe, entraîneur Patrick Shepherd.